

## **ETHIQUE – Foie Gras**

**Invité en tant qu'expert par l'organisation Peta (UK), le Dr Beck a rencontré les représentants de Fortnum & Mason**

**“We believe that by using artisan producers whose primary concern is the welfare of their birds, we are able to sell a humanely produced product.”  
(Fortnum & Mason)<sup>1</sup>**

L'organisation Peta (People for the Ethical Treatment of Animals) a lancé à Londres en décembre 2010 une campagne mettant en cause les magasins « Fortnum & Mason », l'un des derniers bastions anglais du foie gras.

Il faut savoir que la production de foie gras est interdite en Grande-Bretagne, pour des raisons de cruauté envers les animaux, en vertu de la législation anglaise de 2000 sur le bien-être des animaux d'élevage<sup>2</sup>.

Pourtant, si la production de foie gras est interdite, son importation ne l'est pas. Fortnum et Mason en importe donc, essentiellement de France. Ses représentants justifient cette position par deux arguments :

1. Si les anglais veulent manger du foie gras, il est normal qu'ils leur en fournissent.

Cet argument peut paraître surprenant pour une entreprise d'une telle renommée. Fortnum et Mason agirait-il de même s'il s'agissait de contourner d'autres interdits - prostitution, drogue, ... que sais-je - pour répondre à la demande de certains de ses clients ? Cela me paraît fort improbable. Doit-on comprendre dès lors que le respect du droit animal n'a pas la même importance aux yeux de ses dirigeants ?

---

<sup>1</sup>Jo Beckett-King, Customer Relations Department, letter, to Duchess of Hamilton, 13 Jan. 2011.

<sup>2</sup> **The Welfare of Farmed Animals (England) Regulations 2000::**

**22. Animals must be fed a wholesome diet which is appropriate to their age and species and which is fed to them in sufficient quantity to maintain them in good health, to satisfy their nutritional needs and to promote a positive state of well-being [*emphasis ours*].**

**23. Animals must not be provided with food or liquid that contains any substance that may cause them unnecessary suffering or injury and must be provided with food and liquid in a manner that does not cause them unnecessary suffering or injury [*emphasis ours*].**

2. Conscients des énormes problèmes qu'implique la production industrielle, Fortnum & Mason limite ses achats à quelques fermes qui produisent du foie gras selon des standards qu'ils leurs imposent.

Les exigences formulées par Fortnum et Mason semblent bien réelles et apportent des améliorations nettes à la situation dramatique qui sévit dans la grande majorité des unités de production industrielle :

- a) ils n'utiliseraient pas de canards mulards, mais plutôt les oies qui supportent mieux le gavage
- b)** il n'y aurait pas de sexage des animaux, le foie gras est produit aussi bien sur les mâles que les femelles. Ceci évite la suppression de millions de canetons, empilés et étouffés dans des sacs, voire broyés vivants, ou gazés dans le meilleur des cas.
- c)** Le gavage forcé se ferait en plusieurs fois par jour, en limitant la quantité d'aliments par ingestion
- d)** Le gavage s'arrêterait plus tôt, limitant la stéatose hépatique au doublement du volume du foie, alors que dans l'industrie le foie atteint jusqu'à 8 à 12 fois son volume normal
- e) Les oies seraient hébergées par 8 à 10 dans des parcs. Il n'y aurait donc pas de cages individuelles. Les oies pourraient bouger, étendre leurs ailes et partager une certaine vie sociale avec leurs congénères

Tous ces points sont importants. Nous n'avons malheureusement pas pu les vérifier. Aucune structure industrielle de production animale ne laisse voir au public ce qui se passe au sein de ses murs..., non sans raison la plupart du temps, hélas.

Même si nous ne pouvons que féliciter Fortnum & Mason de ses efforts, ils sont insuffisants. Ils ne règlent en effet aucun des points qui mettent la pratique du gavage forcé « hors la loi » tant en Europe qu'au Royaume-Uni.

De nombreux textes et travaux<sup>3</sup> ont été effectués complétant les trois axes que nous allons que nous allons développer.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> <http://www.planete-vie.org>

• <sup>4</sup> le premier fait référence à l' **Article 3 of European Convention for the Protection of Animals Kept for Farming Purposes:**

**“Animals shall be housed and provided with food, water and care in a manner which – having regard to their species and to their degree of development, adaptation and domestication – is**

Pour mettre en adéquation ses paroles et ses actes, et continuer à vendre un foie gras réellement "organique et éthique", Fortnum et Mason n'a pas le choix: il doit changer de mode de production. Dans cet esprit,

**1- Le canard et l'oie sont des espèces aquatiques, elles doivent donc avoir un accès libre à l'eau.**

Pour répondre aux exigences éthologiques, il convient d'adapter les conditions de détention à l'animal et non pas l'animal aux conditions de détention.

- toute forme de confinement, particulièrement en cage, est à proscrire. Les parcs sont insuffisants. Même si les oiseaux ne peuvent voler... ou s'envoler..., ils doivent disposer de surfaces suffisantes comportant un accès libre à des étangs ou à des mares.
- Le nombre d'oiseaux doit être limité pour éviter les conséquences sanitaires et comportementales liées à la surpopulation

L'Etat du Bouthan a remplacé dans sa Constitution le « produit national brut » par « le bonheur national brut ». Nombre de scientifiques<sup>5</sup> proposent d'étudier actuellement non plus le « bien-être animal », trop souvent lié aux contingences économiques, mais

---

**appropriate to their physiological and ethological needs in accordance with established experience and scientific knowledge"**

- le second se réfère aux conclusions du « Report on welfare aspects of the production of foie gras in ducks and geese »; selon le scientific committee on animal health and animal welfare; EU; 16 decembre 1998 :
  - " In conclusion there is a good evidence that liver structure and function that would be classified as normal is severely altered and compromised in forced ducks and geese, but that lipid metabolism biochemical pathways are still functioning normally, albeit at increased rate. Other clinical signs that force fed birds exhibit which are not seen in age matched birds fed ad libitum and on natural diet include: loose faeces, wet neck, increased time spent sitting and less carrying out active behaviours, some aversion to the feeding process, increased evidence of bone fracture and liver lesion at the abattoir/ ... "

Et finalement,

- « The scientific Committee on Animal Health and Animal Welfare concludes that force feeding, as currently practised, is detrimental to the welfare of the birds »

<sup>5</sup> Vinciane Despret ; ULg

plutôt le bonheur animal. Fortnum et Mason, si fière de ses « Gold standards » pourrait leur emboîter le pas et s'inspirer de tels changements de paradigmes. Pourquoi ne pas introduire les causes et conditions d'un bonheur, certes éphémères, dans des élevages d'oies qu'ils n'auraient plus aucune raison de cacher ? Quelle notoriété ils en retireraient !

## **2- Les canards et les oies doivent avoir un libre accès à l'eau de boisson et à l'aliment.**

Pour répondre aux exigences physiologiques des règlements nationaux et européens en matière de protection des animaux de ferme :

- la composition de l'aliment doit répondre aux besoins naturels de l'espèce. Ce n'est pas le cas actuellement. La composition des rations est étudiée aujourd'hui pour provoquer une intoxication alimentaire favorisant la stéatose. Si de tels aliments étaient proposés librement aux animaux, ils ne les mangeraient pas et certainement pas dans de telles quantités.
- l'aliment doit être mis à la disposition des oiseaux pour respecter leur comportement alimentaire. **La pratique du gavage forcé doit être interdit.**

## **3- La stéatose hépatique provoquée par le gavage est une maladie du foie. Le « foie gras » obtenu ne peut dépasser de 1.2 à 1.3 sa taille normale<sup>6</sup>**

La stéatose hépatique comporte plusieurs étapes, celle de la lipidose, de la stéatose, de la stéato-nécrose et de la fibrose de l'organe. Chacune d'elles est associée à des troubles cliniques, <sup>7</sup>physiologiques et biochimiques. Si le processus est réversible dans les premiers stades, la mort est inéluctable au-delà d'un certain seuil.

Le processus d'accumulation de graisse doit donc se limiter aux modalités de stockage naturelles, telle qu'en période prémigratoire, sans nuire au fonctionnement du foie, ni à l'état de santé de l'animal. Il est évident qu'un oiseau ne pourrait effectuer sa migration sans une condition physique irréprochable. N'est-ce pas ce que les clients de Fortnum et Mason attendent d'un produit de qualité ?

---

<sup>6</sup> Et non deux fois comme les standards actuels de Fortnum et Mason ... ou 8 à 12 fois comme dans les cas les plus extrêmes

## ALTERNATIVES au Gavage

1- Selon l'organisation STOP GAVAGE en France,

Les responsables de la filière du foie gras en France et des chercheurs de l'INRA qui les soutiennent affirment qu'il est impossible de créer des produits alternatifs.

- Pourtant, à Chicago, après l'[interdiction de vente de foie gras dans toute la ville](#) (interdiction effective depuis le 22 août 2006) **des restaurateurs ont mis au point en quelques semaines des préparations alternatives au foie gras, appelées « faux gras »**, certaines à base de foie de canard non gavé ou de foie de poulet, d'autres à base de pois chiches, d'huile d'olive et de vin de paille, [recettes encensées par un critique gastronomique du Chicago Tribune](#).
- Pourtant, il existe d'ores et déjà de nombreuses alternatives proposées par des cuisiniers amateurs. [Quelques exemples ici](#).
- Pourtant, **une petite entreprise espagnole des environs de Séville (société *La Pateria de Sousa*) [s'est vue décerner un « Coup de coeur » au Salon international de l'alimentation 2006 pour un foie gras sans gavage \(SIAL\)](#)**, au grand dam de la filière française.

2- mais aussi en Belgique, l'association Gaia fournit un « faux gras », végétarien, distribué en grande surface notamment par Carrefour

Contact : Ann De Greef, directrice : [Ann.degreef@gaia.be](mailto:Ann.degreef@gaia.be)